

BTSa Aménagements Paysagers

Niveau 5

*Façonnez les paysages de demain avec
des compétences durables*

Scannez-moi
Pour + d'info



APPRENTISSAGE

RNCP MASAF : 39681 (31/12/2029)
NSF : 210
Fiche ROME : A1414
CPF : 239859

**BTSa Aménagements Paysagers : devenez un expert en
création et gestion des espaces verts**

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 30 ans
(pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent*

*Dérégation possible : Nous consulter

Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires pour encadrer des travaux de conception et l'entretien des espaces verts dans une logique de développement durable.

Au programme

- Piloter des équipes sur des chantiers d'aménagements paysagers
- Créer, entretenir et réhabiliter des espaces verts intégrant les enjeux environnementaux
- Gérer un projet paysager dans ses aspects techniques, économiques et organisationnels
- Concevoir et adapter des aménagements aux besoins des clients et aux contraintes du territoire

CALENDRIER / DUREE DE LA FORMATION

2 ans de formation en alternance

- **700h/an en centre**
Soit 20 semaines
- **907h/an en entreprise**
Soit 26 semaines
- **5 semaines/an de congés payés**

MODALITES D'EVALUATION

Le diplôme du BTSa Aménagements paysagers est constitué de 8 blocs de compétences.

- Formation semestrialisée. Validation de 4 semestres
- 100% contrôle continu

Les + de la formation

- **Immersion professionnelle** et acquisition d'une expérience de terrain avec l'alternance
- **Flexibilité des parcours** grâce à l'individualisation et la semestrialisation
- **EIL 2.0 : Découverte des dernières innovations :** drone, appli connectées, IA appliquée à l'aménagement paysager



REFERENTIEL DU DIPLÔME

Modules d'enseignements généraux :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

Modules d'enseignements professionnels :

- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Elaborer un projet d'aménagement paysager

Le référentiel du diplôme disponible sur le site Chlorofil.fr :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/ap/ap-2024>

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Chantiers pédagogiques et travaux pratiques chez des collectivités partenaires
- Visites techniques auprès des acteurs de la filière paysagère audoise

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO du secteur
Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau de formation
Contactez-nous pour plus d'information.

APRES LA FORMATION

Poursuite d'études

- Licence professionnelle (conception, gestion, entretien,) dans le cursus LMD (licence, master, doctorat)
- École d'ingénieur spécialité paysage
- École Supérieure d'architecture des jardins (sur concours)
Classe préparatoire ATS
- Certificats de Spécialisation

Débouchés métiers

- Technicien paysagiste
- Chargé des travaux d'espaces verts
- Jardinier en chef
- Paysagiste d'intérieur
- Concepteur de paysage
- Technico-commercial du paysage

Prêt(e) à donner vie aux paysages de demain ?

Rejoignez-nous dès maintenant !

 **SITE DE NARBONNE**
Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE
04 68 41 36 39

cfa.aude@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
@fpca11 sur    

